

OTR

-20%

sur le dédouanement
des véhicules d'occasion
jusqu'au 15 novembre 2025

Mesure de dépréciation de 20%
sur les valeurs des véhicules
de plus de cinq (05) ans d'âge

POUR PLUS D'INFORMATIONS ☎ 8201

FEDERER POUR BASSE

N°746 du 23 octobre 2025/ Prix : 250 F CFA / 17^{ème} année

CHRONIQUE de la Semaine

Bimensuel d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

Les bureaux des 117 Communes installés :

Quand UNIR favorise l'élection des maires ANC, FDR, TOVIA...

P.5



Jean-Pierre Fabre, Golfe4 (ANC)



Passoki N'galou, Agoè-Nyivé 3 (FDR)



Joseph Gomado, Golfe1 (Tovia)

Fin de la 140^{ème} session ordinaire
de la CET à Dapaong :
**Les évêques ont planché
sur la vie de l'Eglise
et les défis de la nation** P.2

"A l'ombre du Baobab" :
un ouvrage de Koudjolou
Dogo en hommage au Père
de la nation Gnassingbé
Eyadéma, dédié P.4



**Syndrome de
la couvade :**
Ce phénomène qui
touche inconsciemment plus
de 20% de futurs pères P.6



Grands Lacs :
**La France
et le Togo en
conférence
de soutien à
la paix et à la
prospérité** P.3



Emmanuel Macron et
Faure Gnassingbé

Football à la base :
**Clap de fin sur un tournoi
de détection des talents pour
le renforcement de l'AS MÔ**



Chers usagers de la route, merci de prévoir
exactement le montant équivalent à votre
redevance afin de faciliter le passage au péage.

Fin de la 140^e session ordinaire de la CET à Dapaong : Les évêques ont planché sur la vie de l'Église et les défis de la nation

Réunis à Dapaong du 14 au 19 octobre 2025, les membres de la Conférence des Evêques du Togo (CET) ont tenu leur 140^e session ordinaire dans une atmosphère de prière, de réflexion et de solidarité nationale. Cette rencontre s'est achevée par une grand-messe pontificale marquant la deuxième célébration eucharistique nationale de l'Année sainte 2025, coïncidant avec le Dimanche des Missions.

La célébration, présidée par Mgr Benoît Alowonou, Evêque de Kpalimé et Président de la CET, a rassemblé tous les évêques du pays, de nombreux prêtres et une foule de fidèles à la Cathédrale Saint-Charles Lwanga de Dapaong. Dans une ambiance fraternelle, la Conférence épiscopale a adressé sa profonde gratitude à Mgr Dominique Guigbile, Evêque de Dapaong, ainsi qu'au clergé et au peuple de Dieu du diocèse pour leur accueil chaleureux.

Comme le veut la tradition, les Evêques ont reçu en audience les responsables des trois grands séminaires du Togo pour faire le point sur la rentrée académique 2025-2026. Ils ont exprimé leur reconnaissance pour la hausse du nombre de séminaristes et salué le dévouement des formateurs.

Le RP Vincent Makoumayena, Directeur de l'Institut Supérieur de Théologie

Saint Jean-Paul II (IST-L), a également présenté aux Evêques les activités de ce nouvel établissement reconnu par le Dicastère pour la Culture et l'Éducation. L'institut offrira une formation théologique diplomante ouverte aux séminaristes, religieux et laïcs.

Les Evêques ont par ailleurs rencontré le nouveau Directeur national de l'Éducation catholique, le RP Athanase Belei, qu'ils ont félicité et encouragé, ainsi que le Père Gustave Wanme, Président de l'équipe synodale nationale, pour un échange autour de la mise en œuvre du Document final du Synode sur la Synodalité. Ce processus doit mener à une Assemblée ecclésiale en 2028.

Le Comité d'Assistance d'Urgence aux Victimes des Attentes dans la Région des Savanes (CAUVARS), créé par l'Evêque de Dapaong, est intervenu pour présenter ses actions de soutien aux populations touchées par l'insécurité



Les évêques à la fin de la messe de clôture

rité dans le nord du pays. Les Evêques ont exprimé leur solidarité et appelé à une mobilisation collective pour la paix et la sécurité.

Les statuts du Conseil National des Laïcs du Togo (CNLT) ont été officiellement approuvés au cours de cette session. Les Evêques ont salué l'engagement des laïcs et les ont encouragés à continuer à être « sel de la terre et lumière du monde ».

Au-delà des questions ecclésiales, la CET a exprimé son inquiétude face au climat sociopolitique du pays. Les Evêques ont dénoncé un contexte marqué par « l'intimidation

et la violence », générant « peur et méfiance », obstacles à la cohésion nationale.

Ils ont rappelé avec force que « nul développement véritable n'est possible sans le respect des libertés, de la justice et de la vérité » et ont interpellé les dirigeants et acteurs politiques sur leur responsabilité dans la construction

d'un Togo juste et fraternel.

Citant le prophète Aggée, les Evêques ont invité chaque citoyen à « rendre son cœur attentif à ses chemins », appel vibrant à la conversion et à l'action collective.

La Conférence des Evêques du Togo conclut cette 140^e session par une prière pour la nation, « Seigneur, jette ton regard de miséricorde sur notre pays le Togo... Sainte Vierge Marie, Notre Dame des Sources, intercède pour nous. »

Cette session de Dapaong restera marquée par un double souffle, celui de la foi et de l'espérance pour l'Église et celui de la responsabilité partagée pour un avenir meilleur pour tous les Togolais.

Carole A.

BB Lomé : L'ATC fait une immersion au cœur du processus de production

Les installations de la Brasserie BB Lomé S.A ont accueilli vendredi 17 octobre 2025 une délégation de l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) pour une visite guidée placée sous le signe de la transparence et du partage d'expérience.

L'initiative s'inscrit dans la volonté de l'entreprise de renforcer la confiance entre le producteur et le consommateur, en ouvrant les coulisses de sa chaîne de production.

Au cours de la visite, les membres de l'ATC ont parcouru les principales étapes de la fabrication de la bière, depuis le brassage jusqu'au conditionnement final.

« Nous avons présenté à nos visiteurs toutes les phases du processus, du brassage à la fermentation, puis à la filtration et au conditionnement. Ils ont pu constater la différence entre la bière avant et après filtration, aussi bien par la couleur que par le goût », a expliqué Eli Akué Afanou, chef section Qualité



Sécurité Environnement (QSE) à BB Lomé.

Pour le chef section Qualité Sécurité Environnement (QSE) qui a dirigé cette visite, cette démarche vise avant tout à offrir un gage de transparence.

« C'est une belle opportunité pour BB Lomé de montrer à une association de consommateurs l'ensemble de nos pratiques, de manière claire et ouverte. Cela permet de lever certaines zones d'ombre et de rassurer nos clients sur la qualité de nos produits », a-t-il ajouté.

Du côté de l'ATC, la satisfaction était manifeste. Léon Agboka, chef de la délégation, a salué la modernisation des installations et la rigueur du processus.

« Nos attentes ont été comblées. Nous avons fait des découvertes, les équipements sont modernes, l'organisation est exemplaire. Nous tenons à dire un grand merci aux responsables de la BB Lomé pour cette opportunité », a-t-il confié.

Carole

La gestion des exonérations douanières désormais digitalisée par l'OTR avec la plateforme « GEST-EXO »

Une nouvelle étape dans la modernisation de ses services vient d'être franchie par l'Office Togolais des Recettes (OTR). C'est à travers un communiqué rendu public, que le Commissaire général a informé les acteurs économiques et institutionnels de la mise en production, depuis le 30 septembre 2025, d'une nouvelle plateforme numérique dédiée à la gestion des exonérations et franchises douanières, baptisée « GEST-EXO ».

Il faut désormais noter que toutes les demandes d'État modèle A et de franchise devront être initiées exclusivement via cette plateforme. Cette initiative, selon nos informations, s'inscrit dans la dynamique de dématérialisation des procédures engagée par l'OTR pour renforcer la transparence, la traçabilité et la célérité dans le traitement des dossiers.

Toutefois, afin de permettre une transition fluide, l'OTR autorise encore l'utilisation de l'ancienne procédure jusqu'au 31 décembre 2025, le temps d'apurer les demandes physiques déjà engagées. À partir du 1er janvier 2026, plus aucune demande d'exonération ou de franchise ne sera recevable en dehors du système « GEST-EXO ».

Le Commissaire général invite donc tous les acteurs concernés – administrations publiques, opérateurs économiques, transitaires et partenaires douaniers – à prendre les dispositions nécessaires pour se conformer à cette nouvelle procédure.

Cette réforme marque une avancée significative dans la digitalisation des services douaniers au Togo, contribuant à la fois à la simplification administrative et à l'amélioration du climat des affaires.

Daniel A.



63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE
DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable

Julienne Pawimondom
BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication

Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef

Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction

Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Les bureaux des 117 Communes installés : Quand UNIR favorise l'élection des maires ANC, FDR, TOVIA...

Après les élections municipales du 17 juillet dernier, le vote des maires et de leurs conseillers des 117 Communes du pays s'est déroulé dans le calme du 15 au 17 octobre 2025 sur l'ensemble du pays. Les premiers constats qui se dégagent sont notamment le choix du Parti majoritaire Unir, de faire la jonction entre la compétence et l'ouverture politique dans la désignation des maires. C'est dans ce sens que dans de nombreuses communes, les anciens maires ont été reconduits à leurs postes, témoignant d'une certaine continuité dans la gestion locale. Cependant, la surprise est venue de certaines circonscriptions où le parti au pouvoir, Union pour la République (UNIR), a soutenu des candidats issus de l'opposition.

Malgré leurs haine viscérale, souvent manifestée par des invectives, des déclarations tapageuses et diffamatoires contre le régime de Lomé, les opposants radicaux et incontestables du pouvoir de Faure Gnassingbé, Me Paul Dodji Apévon président du parti les FDR et Jean Pierre Fabre président de l'ANC n'ont pas hésité à miser sur la forte majorité des conseillers municipaux du parti UNIR pour positionner les candidats de leurs partis aux postes de maire. C'est ainsi que le bras droit du Me Paul Dodji Apévon, Passoki N'galou a été élu à l'unanimité à la tête de la mairie de Vakpossito (Agoè-Nyivé 3). 11 conseillers sur 11, même pas une seule abstention, alors qu'on sait qu'UNIR a le plus grand nombre de conseillers

municipaux dans cette commune. À la commune golfe 4, c'est Jean Pierre Fabre lui même qui a été réélu à la surprise générale maire par la majorité écrasante des conseillers municipaux issue du parti au pouvoir UNIR. Son élection n'était pas gagnée d'avance puisque son parti l'ANC n'avait pas la majorité. Élu avec 22 voix sur 23, il est clair que ce sont les consignes de vote du parti UNIR conformé à la politique d'ouverture du président du conseil qui ont milité en faveur du maire Jean Pierre Fabre. Vivement que la sagesse, la vision d'ouverture, la tolérance et la gouvernance locale inclusive et concertée, affichées par le président du conseil et son parti UNIR lors des élections des maires, amènent les opposants Dodji Apévon et Jean Pierre Fabre



Jean-Pierre Fabre, Golfe4 (ANC)

à comprendre que la politique actuelle des plus hautes autorités du pays n'est câblée prioritairement que sur la recherche du bien être des populations et non des calculs politiques d'une autre époque.

Outre Jean-Pierre Fabre et Passoki N'galou, beaucoup d'opposants modérés ont été portés à la tête des communes par la magnanimité du président du conseil et surtout de sa volonté à faire le mixage entre les compétences issues des différents partis et l'ouverture. C'est le cas du Golfe 1, où Koamy Gomado du mouvement TOVIA a pu conserver son siège avec 23 voix sur 23. Tout comme dans le Golfe 1 des conseillers municipaux du parti UNIR ont permis l'élection de Kossivi Wonyra de l'ADDI maire de la commune Danyi 1, Séna ALOVOR du BATIR maire de la commune Danyi 2, Mawuena EHO de



Passoki N'galou, Agoè-Nyivé3 (FDR)

CLE maire de la commune Kloto 2, Sédoufio AFANGBEDJI de l'UFC maire de la commune du Bas-mono 2. Cette approche illustre une stratégie de gouvernance qui dépasse la simple logique de compétition électorale. UNIR confirme son rôle de pionnier du consensus, capable de transformer la décentralisation en un espace de dialogue constructif où majorité et opposition coopèrent pour le développement local. Ce geste contribue à consolider la confiance des citoyens en les institutions municipales. En valorisant le consensus et l'ouverture, UNIR démontre que la politique peut être tournée vers l'efficacité plutôt que la confrontation.

Les 117 communes du pays connaissent désormais leurs maires et adjoints en charge de la gestion des locales pour les 6 ans avenir, à l'issue d'un scrutin marqué



Joseph Gomado, Golfe1 (TOVIA)

à la fois par des réélections et quelques changements notables dans plusieurs localités. La grande surprise est venue de la commune Kpendjal 1 où Mlle Lamboni Kouniyenini, 26 ans, candidate du parti UNIR a été élue maire de cette circonscription, devenant ainsi la plus jeune maire du Togo depuis le début du processus des élections municipales. On note également la promotion des femmes présidentes des marchés dans le grand Lomé à la tête de certaines mairies. Cependant l'élection des sénateurs, députés et ministres au poste de maire suscitent des débats au sein de la société autour des cumuls de fonction au Togo.

Daniel A.

Grands Lacs : la France et le Togo en conférence de soutien à la paix et à la prospérité

La capitale française accueillera le 30 octobre prochain, une Conférence de soutien à la paix et à la prospérité dans la région des Grands Lacs. L'événement, organisé en étroite coordination par la France et le Togo, médiateur de l'Union africaine sur les Grands Lacs, vise principalement à mobiliser la communauté internationale afin de répondre à l'urgence humanitaire à l'est de la République Démocratique du Congo (RDC) et dans la région.

Les travaux, auxquels sont attendues d'éminentes personnalités, doivent également permettre de soutenir la dynamique de négociation et de médiation en cours, portée par les Etats-Unis, le

Qatar et l'Union africaine. Depuis la désignation du Togo, à

travers le Président du Conseil, pour la médiation entre la



RDC et le Rwanda, le pays a multiplié les initiatives diplomatiques et les concertations, à Lomé comme dans d'autres capitales.

A ce jour, plusieurs pays, partenaires, organisations régionales et internationales (ONU, OIF,

MONUSCO...) ont formellement annoncé leur soutien et appui aux efforts togolais pour la résolution de la crise et la promotion de la paix et de la prospérité.

Daniel A.

“A l'ombre du Baobab” : un ouvrage de Koudjolou Dogo en hommage au Père de la nation Gnassingbé Eyadéma, dédié

L'ouvrage intitulé “A l'ombre du Baobab”, en hommage au Père de la nation Gnassingbé Eyadéma, une publication de l'honorable ministre sénateur Henri Koudjolou Dogo, actuel doyen d'âge et vice-président du sénat, livrant sous le signe de la symbolique du baobab ses mémoires à la postérité et à la jeunesse togolaise, a été présenté et dédié au cours de l'après-midi du samedi 18 octobre 2025 à la salle Fazao de l'hôtel 2 février à Lomé.

Cette manifestation majeure de dédicace exceptionnelle est placée sous le haut patronage de Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, président du Conseil. Elle s'inscrit dans le cadre des festivités de la commémoration en cette année 2025 des 20 ans du rappel à Dieu le 05 février 2005 de feu président de la République d'alors, le Général Gnassingbé Eyadéma. Elle s'est déroulée sous la présidence du président du Sénat, monsieur Barry Moussa Barqué, représentant personnel du président du Conseil. Celui-ci était entouré de plusieurs personnalités politiques parmi lesquelles le mi-



nistre de l'administration territoriale, de la gouvernance locale et des affaires coutumières, le Colonel Awaté Hodabalo, président du comité national d'organisation des festivités commémoratives du 20ème anniversaire du rappel à Dieu du Père de la nation, feu Gal Gnassingbé Eyadéma. Au rang des invités, des membres du gouvernement, des personnalités du monde diplomatique accrédité au Togo, des milieux universitaires ainsi que des acteurs culturels et médiatiques. Aux côtés de ceux-ci, les membres de la famille, amis et relations de l'auteur.

A travers cette publication de genre des mémoires politiques en 352 pages, articulée en neuf (09) chapitres, en format 16 sur 24 centimètres, en ISBN : 979-10-361-0079-6, et parue en cette année 2025 aux éditions « Graines de Pensées », l'honorable sénateur de la Vème République togolaise, Henri Koudjolou Dogo, a signé ainsi à l'occasion de la commémoration du 20ème anniversaire du rappel à Dieu du Père de la nation, ses mémoires politiques en forme d'hommage et de méditation sur un demi-siècle d'histoire nationale. Très détendu et joyeux de-

vant un large public des sommités de la République, l'auteur en sa qualité d'un témoin direct, ancien ministre et parfois confident privilégié du président Eyadéma, a présenté un récit personnel d'une grande richesse sur les coulisses du pouvoir sous la présidence de feu Général Gnassingbé Eyadéma. Au moyen de son chef-d'œuvre, le haut fonctionnaire Dogo devenu acteur politique de premier plan, partage les souvenirs encore vifs du régime de la naissance à sa longévité exceptionnelle, mêlant dynamiques internes, défis économiques et sociaux ainsi que les relations internationales du Togo durant cette ère. Par son ouvrage, l'auteur entend selon

ses propres termes, “apporter une contribution aussi précieuse à la compréhension d'une époque complexe”. Né vers 1938 à Pagouda, chef-lieu de la préfecture de la Binah au Togo, l'ancien ministre Henri Koudjolou Dogo, un compagnon du président Eyadéma jusqu'à son décès en 2005, est diplômé en droit et sciences économiques à



l'université de Dakar puis à l'institut africain des nations unies pour le développement économique et de la planification dénommé IDEP en 1965 : il reste et demeure à ce jour un monument encore vivant incontournable de la vie politique nationale au pied duquel peuvent s'abreuver la jeunesse togolaise et bien des avisés en quête du savoir pour comprendre les faits d'un pan de l'histoire nationale à transmettre aux générations, afin d'édifier la conscience à la fois individuelle et collective pour un vivre-ensemble.

A l'occasion, le ministre de l'administration territoriale, de la gouvernance locale et des affaires coutumières (MATGLAC), prenant la parole en sa qualité de président du comité national d'organisation des festivités commémoratives du 20ème anniversaire du rappel à Dieu du Père de la nation, feu Gal Gnassingbé Eyadéma, a salué la place de choix que la promotion de la culture, de l'éducation à la citoyenneté, de la mémoire nationale et du patriotisme occupe au cœur de l'action gouvernementale, sous le leadership éclairé du président du Conseil, Son Excellence Faure

Essozimna Gnassingbé.

“L'acte que nous posons aujourd'hui va donc bien au-delà d'une simple présentation d'ouvrage ; il s'agit d'un véritable devoir de mémoire, d'une continuité vivante de la pensée et de l'action du Père de la nation”, a déclaré solennellement le ministre Awaté Hodabalo. “Je voudrais donc féliciter et remercier très chaleureusement le Doyen et aîné, Honorable Sénateur, Ancien ministre et auteur du livre, « A l'ombre du Baobab », pour cette immense contribution à la restauration de notre mémoire collective”. Cette œuvre de l'esprit, qui constitue un témoignage vibrant d'un citoyen qui a servi avec loyauté aux côtés du Père de la nation en qualité de Ministre, permet aux générations présentes et futures de se ressourcer « à l'ombre du Baobab », a martelé le président du comité national d'organisation, monsieur Awaté Hodabalo.

Le président du comité national d'organisation a clos ses propos en priant avec respect et considération le président du Sénat, monsieur Barry Moussa Barqué, de transmettre, selon ses propres termes, “la reconnaissance et les re-

merciements du peuple togolais à Son Excellence Monsieur le Président du Conseil, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, pour sa vision et sa clairvoyance politique caractérisées par la capitalisation des acquis et le développement de nos territoires à travers des actions patriotiques et civiques”.

A cette séance de dédicace exceptionnelle conduite sous les regards bienveillants du président de la commission scientifique du comité national d'organisation, le Professeur Kodjona Kadanga, et du président de la commission communication du comité national d'organisation, Dr Wiyao Evalo, étaient aux manettes de la présentation de l'auteur, madame le Professeur Afi Akpé Kuagbenu, de la présentation de l'ouvrage « A l'ombre du Baobab », le Professeur Mawusse Kpakpo Akue Adotevi, de la modération de la dédicace, le Professeur Essohanam Batchana, vice-président de la commission scientifique du comité national d'organisation, du maître de cérémonie, le Professeur Palakyém Stephen Mouzou, du rapporteur principal, le Professeur Sadji Gbandey.

Cette manifestation a pris fin avec un temps fort de dédicace de l'ouvrage signé de son auteur à de nombreuses personnalités présentes au-devant desquelles le président du Sénat, Barry Moussa Barqué, ayant reçu le chef-d'œuvre dédié en exclusivité au président du Conseil, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé.

Daniel A.

Cellule nationale de veille climatique :

La première marque du prof. Kokoroko au ministère de l'environnement

Le Togo dispose désormais d'une cellule nationale de veille climatique. Le ministre de l'environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique, Dodzi Kokoroko, a officiellement acté, le lundi 20 octobre, via un arrêté, la création de cette entité.

Directement rattachée au ministère en charge du changement climatique et placée sous la direction d'un responsable climat, la cellule a pour mission d'assurer la surveillance, l'analyse et la diffusion des informations relatives aux phénomènes et impacts du changement climatique. L'objectif est de renforcer la résilience nationale et d'éclairer la prise de décision face aux enjeux climatiques.

À ce titre, elle sera chargée de veiller à la mise en œuvre des dispositions de la convention sur le climat au niveau national, d'organiser la participation du Togo aux réunions internationales sur les changements climatiques. En outre, la nouvelle structure collectera et analysera les données météorologiques, climatiques et environnementales fournies par les services techniques et les partenaires. Elle

élaborera des rapports périodiques de veille et d'alerte climatique destinés au ministre et aux structures concernées, et contribuera à la mise à jour des politiques, stratégies et plans d'action relatifs à l'adaptation et à l'atténuation des effets du changement climatique.

Pour le Togo, engagé depuis plusieurs années sur la question du changement climatique, il s'agit d'une évolution majeure.

Carole A.



Le ministre Kokoroko Dodji, en charge de l'environnement

Criminalité faunique : Trois trafiquants de produits fauniques condamnés

Le délibéré d'une affaire liée au trafic de produits fauniques a été prononcé, mercredi 15 octobre 2025, à Atakpamé, chef-lieu de la Région des Plateaux. En effet, le Tribunal de première instance d'Atakpamé a condamné A. Salam, H. Soulemane et A. Djerilou, pour flagrant délit de détention, de circulation et de commercialisation illégale d'une grosse défense d'éléphant, une espèce intégralement protégée par les lois nationales et la convention CITES.

Le tribunal a délibéré conformément à la loi, statuant publiquement et contradictoirement en matière correctionnelle, que les prévenus sont coupables, se-lon le juge, de destruction et de tentative de commercialisation directe sans droit, d'une grosse défense d'éléphant le 5 juin 2025. Et, sont condamnés : A. Salam, le chasseur qui a tué l'éléphant, à 12 mois avec 7 mois de sursis et de 20 millions de francs CFA d'amende, H. Soulemane et A. Djelilou à 12 mois dont 9 mois de sursis avec 20 millions d'amende chacun pour complicité. En réparation du préjudice, les trois détenus sont solidairement condamnés à verser 15 millions de dommage et intérêt à la victime qu'est l'Etat togolais. D'abord pour condamner les trafiquants, le juge a fait référence à l'article 761 du nouveau code pénal du Togo qui dit clairement que la destruction et la commercialisation, directe ou indirecte, sans droit d'espèces animales ou végétales protégées en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des conventions internationales auxquelles la République du Togo est partie est punie d'une peine d'un à cinq ans d'emprisonnement et d'une amende d'un million à cinquante millions sans préjudice de toute autre disposition du présent code. Ensuite, le juge, pour rappel de sensibilisation, a souligné que les espèces animales dont l'éléphant, le pangolin et autres sont protégés, de même que les espèces marines dont le requin et les espèces végétales comme l'iroko et d'autres arbres sont protégés. « Lorsqu'on tue ces animaux protégés on détruit la chaîne humaine. Lorsqu'on tue les animaux en désordre, d'abord les générations futures ne connaîtront plus ses espèces, ensuite on détruit l'équilibre de l'écosystème. Vous allez dire que ce sont des animaux, mais ces animaux sont protégés et ne doivent pas être tués. Je nous invite à participer à la politique de l'Etat de la protection des espèces en voie d'extinction », a-t-il déclaré. « Un éléphant est un animal protégé par l'Etat togolais et les textes internationaux ratifiés par notre pays. Mais les gens vont violer encore l'espace de ces espèces sauvages protégées qui sont en voie d'extinction, sans autorisation pour les tuer. Cette manière de

procéder est une destruction de l'environnement. Et, les trois détenus savent tous que la commercialisation de l'ivoire est interdite. Ils ont donc agi en connaissance de cause et sape du coup la politique de la protection de l'environnement de l'Etat Togolais. La destruction et la tentative de commercialisation directe sans droit des pièces d'espèces en voie d'extinction, est punie par l'article 761 du nouveau code pénal », a ajouté le procureur. Les trafiquants, tous de nationalité Togolaise, sont impliqués dans un réseau criminel international très organisé. Ils faisaient passer en contrebande, les défenses d'éléphants à travers les frontières de la sous-région, notamment du Ghana d'où provient la gigantesque défense d'éléphant. Pour acheminer la grosse défense d'éléphant à Atalo, les trafiquants présumés l'ont mis dans un sac à céréales, sous forme de colis. Le fournisseur, membre d'un réseau de braconniers dans la faune, a transporté l'ivoire à dos d'une moto depuis la frontière Togo-Ghana pour la région centrale du Togo aidé par ses deux complices. A trois, ils ont selon eux, pris la route pour la ville d'Atakpamé avec l'ivoire à bord d'une voiture de transport public, jusqu'au lieu de la livraison. Le principal fournisseur faisant partie des interpellés, a avoué être l'auteur de l'abattage de l'éléphant dont il détenait la défense pour vendre à un prix de plus de trois millions de francs CFA. L'un des complices Soulemane à la barre, a reconnu que la grosse pointe d'ivoire appartenait à Salam le chasseur et qu'ils devaient la vendre à plus de trois millions de francs CFA. Salam, a reconnu être le propriétaire de la défense d'éléphant qu'il a convoyé de Pagala pour la vente à Atakpamé et d'ajouter que les vrais propriétaires de l'ivoire sont au Ghana. Le Togo, conformément à ses engagements internationaux relatifs à la convention de Washington de 1977 portant sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, doit se faire le devoir de punir les trafiquants de produits fauniques avec rigueur et l'application effective de la loi par de fortes peines d'emprisonnement fermes, seul moyen de dissuader les trafiquants ou d'envoyer un mes-



sage fort aux autres qui sont impliqués ou qui pourraient avoir l'intention de mener de telles activités illégales. En effet, le pays a perdu plus de 80% de ses éléphants, et ceci, à cause du braconnage. Les inventaires fauniques menés par le WWF et ses partenaires dans certains pays africains dont le Togo, ont révélé que les populations d'éléphants avaient diminué de plus de 70% en l'espace de dix ans. Du coup, WWF encourage les tribunaux à continuer à faire preuve de fermeté à l'égard des trafiquants d'ivoire et des braconniers pour les empêcher de tuer systématiquement des éléphants. Malgré les dispositions légales en vigueur au Togo, le braconnage des éléphants prend toujours de l'ampleur et le Togo continue aussi d'être un couloir de transit du commerce illégal d'ivoire. Aussi, le commerce illégal des espèces sauvages menace la survie de nombreuses espèces dans la nature, dont l'éléphant. Au cours des trois der-

nières années, environ un cinquième de la population totale d'éléphants d'Afrique a été tuée pour l'ivoire, selon l'UICN. Le trafic d'espèces sauvages génère d'énormes profits illégaux pour des organisations criminelles complexes qui sont souvent responsables de l'abattage, du transport et de la commercialisation de produits illégaux issus des espèces sauvages. Selon un récent rapport de l'UICN sur le statut des éléphants africains, il resterait quelques 10.000 éléphants dans toute l'Afrique de l'Ouest, et plus de cent vivent actuellement au Togo, une population encore très fragile qui aura besoin de plusieurs années pour se reconstituer. A part le braconnage, deux autres facteurs sont considérés comme étant la cause de cette baisse drastique de l'effectif des éléphants : d'une part, l'accroissement du trafic illégal d'animal lié à la forte demande internationale de l'ivoire et d'autre part, l'exploitation abusive des ressources naturelles

nécessaires aux éléphants du fait de l'agriculture industrielle et des occupations anarchiques de leur habitat. La lutte contre le braconnage des éléphants relève des compétences des autorités qui, d'une part, ont ratifié des textes nationaux et internationaux sur la protection des espèces menacées et, d'autre part, ont mis en place des services dédiés à la protection de la faune et de la flore sauvages afin de contrer efficacement le commerce international d'ivoire. Du coup, le trafic d'espèces sauvages génère d'énormes profits illégaux pour des organisations criminelles complexes, souvent responsables de l'abattage, du transport et de la commercialisation de produits illégaux issus des espèces sauvages. Le trafic d'ivoire, de peaux de panthère et d'écailles de pangolin représente une menace majeure pour la biodiversité togolaise. La disparition progressive de ces espèces emblématiques compromet l'équilibre des écosystèmes et affaiblit les efforts de conservation engagés par le gouvernement et ses partenaires. Rappelons que ce sont les agents de la Brigade de Recherche et d'Investigation (BRI) d'Atakpamé et du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF), en collaboration avec EAGLE-Togo, qui ont arrêté le 5 juin 2025, à Atalo, quartier périphérique de la ville d'Atakpamé, les trois présumés trafiquants en possession de la grosse défense d'éléphant qu'ils s'approprièrent à vendre

L'IA au centre de la 13^{ème} édition du forum des agents des douanes de l'UEMOA à Lomé

Les administrations douanières des États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) se réuniront à Lomé à l'occasion de la 13^e édition du Forum des Agents des Douanes de l'Union. Cette rencontre annuelle, placée sous le parrainage de la Commission de l'UEMOA, se tiendra à l'hôtel Sarakawa du 20 au 24 octobre 2025. Le thème retenu pour cette édition, « L'intelligence artificielle et les administrations douanières de l'UEMOA : levier d'efficacité et d'intégration régionale » illustre la volonté des États membres de moderniser et de renforcer la performance des services douaniers à l'ère du numérique. Durant cinq jours, les participants échangeront sur les en-



jeux, les opportunités et les perspectives liés à l'introduction de l'intelligence artificielle (IA) dans la gestion douanière. Les discussions porteront notamment sur l'impact de l'IA dans l'amélioration de l'efficacité du contrôle douanier, la facilitation des échanges commerciaux, ainsi que le renforcement des dispositifs de gestion des risques aux frontières. Créé en 2010, le Forum des Agents des Douanes constitue une plateforme privilégiée d'échanges, de partage d'ex-

périences et de renforcement de la coopération entre les administrations douanières des huit États membres de l'Union. Il contribue également à promouvoir une meilleure intégration régionale en harmonisant les pratiques douanières et en facilitant la libre circulation des biens et des services dans l'espace communautaire. La précédente édition du forum s'est tenue en novembre 2024 à Bamako, au Mali. Cette année, le choix de Lomé témoigne de l'engagement du Togo à soutenir les initiatives régionales en faveur d'une douane moderne, performante et intégrée.

Syndrome de la couvade : Ce phénomène qui touche inconsciemment plus de 20% de futurs pères

Certains hommes présentent sans le savoir certains symptômes de la grossesse de leur femme. Le syndrome de couvade est une réaction psychosomatique inconsciente qui touche certains futurs pères, leur faisant ressentir des symptômes de grossesse similaires à ceux de leur partenaire. Les symptômes apparaissent généralement durant les premier et troisième trimestres de grossesse, avec une amélioration au deuxième trimestre. Les causes sont multiples et souvent complexes, combinant des facteurs psychologiques et des changements hormonaux. Cependant le syndrome de la couvade ne peut pas se produire si le père ignore complètement la grossesse, car les symptômes sont souvent liés à des facteurs psychologiques et inconscients. L'angoisse de la paternité, le désir de s'impliquer, ou une identification inconsciente avec sa compagne enceinte sont les causes principales du phénomène. Les symptômes, tels que des nausées, des maux de ventre ou de la fatigue, apparaissent sans que le père ne fasse le lien avec la grossesse, car il n'est pas au courant de la situation.



enceintes, ces variations pourraient contribuer aux symptômes ressentis par les futurs pères.

Influences sociales et culturelles

La pression sociale et les attentes culturelles concernant le rôle du père peuvent également jouer un rôle dans le syndrome de la couvade. Les hommes peuvent ressentir le besoin de s'impliquer davantage dans la grossesse et d'établir un lien plus fort avec l'enfant à naître, ce qui peut se manifester par des symptômes similaires à ceux de la grossesse.

Quelles sont les conséquences possibles ?

Impact sur la dynamique du couple

La grossesse est une période de changement, non seulement pour la future mère mais aussi pour le couple dans son ensemble. Le syndrome de la couvade peut influencer la dynamique du couple, créant une opportunité pour adopter

Connu également sous le nom de «grossesse nerveuse» chez les hommes, le syndrome de la couvade, est un phénomène intrigant qui attire l'attention des chercheurs et des professionnels de santé depuis de nombreuses années. Les médecins généralistes et gynécologues expliquent les symptômes de ce syndrome peu commun et comment il peut influencer la vie des futurs pères.

Quels sont les symptômes du syndrome de la couvade ?

Les manifestations varient, mais elles peuvent inclure des symptômes physiques tels que Nausées, vomissements, maux d'estomac, brûlures d'estomac, changement d'appétit, fringales, prise de poids, crampes, fatigue ou maux de tête. Certains hommes signalent également des changements dans leur appétit et leurs habitudes alimen-

taires. En plus des symptômes physiques, de nombreux hommes ressentent aussi des symptômes psychologiques tels que le stress, l'anxiété et parfois une certaine forme de dépression. Les changements majeurs dans la vie, tels que l'arrivée imminente d'un enfant, peuvent déclencher des émotions complexes et contradictoires chez les futurs pères, contribuant ainsi au syndrome de la couvade.

Quelles sont les causes de la couvade ?

Facteurs psychologiques

Les facteurs psychologiques jouent un rôle central

dans le syndrome de la couvade. Les hommes peuvent ressentir un mélange d'excitation, d'anticipation et d'inquiétude face à leur futur rôle de père. Ces émotions peuvent déclencher des symptômes physiques et émotionnels qui sont le résultat de la somatisation de leur implication émotionnelle dans la grossesse.

Changements hormonaux

Des études suggèrent que les hommes peuvent également subir de légères fluctuations hormonales pendant la grossesse de leur partenaire. Bien qu'elles n'aient pas le même niveau que chez les femmes

Suite à la page 7

Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

Football à la base : Clap de fin sur un tournoi de détection des talents pour le renforcement de l'AS MÔ

Le samedi 18 octobre 2025, le stade omnisports de Mô 2 dans la Préfecture de Mô (environ 700 km de Lomé), archi- comble a vibré au rythme d'un événement marquant : la finale du tournoi de détection de talents organisé par le HCDP-Mô, dirigée par le Commissaire Général Philippe Kokou TCHODJIÉ.

Avec pour objectif de renforcer les liens au sein de l'équipe AS Mô et de révéler de nouveaux talents, cette

match serré où les jeunes joueurs ont démontré technicité et détermination. Les seniors ont ensuite enflammé le



journée s'est achevée par une double victoire des équipes de Mô 2, aussi bien chez les U18 que chez les seniors. Dans une ambiance électrique, la finale U18 a opposé Mô 1 à Mô 2, offrant un terrain, avec une revanche attendue entre les deux villes. Malgré les efforts de Mô 1, c'est Mô 2 qui a dominé, remportant les deux trophées sous les ovations d'un public conquis.

« Nous sommes ravis



d'avoir pu lancer ce tournoi et de le clôturer aujourd'hui sur une note de fair-play et de succès. Notre objectif était de dénicher les talents qui renforceront notre équipe de 3e Division, l'AS Mô. Ce tournoi visait également à préparer l'avenir du club. Les jeunes joueurs de l'équipe U18 que vous avez vus en action seront encadrés pendant 3 ans pour constituer

une équipe solide », a indiqué M. BAKAYE Essolakna, Président du Comité d'Organisation du tournoi,

L'événement a rassemblé des cadres sportifs, des influenceurs locaux et des artistes de renom comme King MENSANH, Max FLEMS et Masta Popa..., venus de Lomé pour soutenir l'initiative. Dans son discours, Philippe

TCHODJIÉ a souligné « l'importance de tels événements pour fédérer les énergies et préparer l'avenir du sport national ».

Au-delà des scores et des distinctions pour toutes les équipes, ce tournoi a renforcé les liens entre les communautés et mis en lumière des talents prometteurs. Le HCDP-Mô envisage déjà une prochaine édition, avec l'ambition de faire de ce rendez-vous un pilier du développement sportif et social de la région. Une réussite qui allie passion du sport, culture et unité !

CS

Syndrome de la couvade : Ce phénomène qui touche inconsciemment plus de 20% de futurs pères

Suite de la page 6

une communication ouverte et honnête sur les sentiments et les préoccupations de chacun.

Renforcement du lien entre le père et l'enfant

Le syndrome de la couvade peut également contribuer à renforcer le lien entre le futur père et l'enfant à naître. En ressentant des symptômes similaires à ceux de la mère, les hommes peuvent développer une plus grande compréhension de ce que vit leur partenaire et devenir ainsi plus conscients de leur rôle de parent. Que faire en cas de syndrome de la couvade ? Reconnaissance et acceptation

Il est essentiel que les futurs pères reconnaissent et acceptent ce qu'ils ressentent, sans jugement ni honte. Le syndrome de la couvade ne doit pas être considéré comme quelque chose de négatif, mais plutôt comme

une réponse normale à une période de transition majeure, qui est d'ailleurs vécue par environ 20% des futurs pères en France.

Communication avec les partenaires

La communication ouverte entre les partenaires est cruciale pour faire face au syndrome de la couvade. Les deux futurs parents doivent se sentir à l'aise pour exprimer leurs émotions et leurs préoccupations à leur partenaire.

Demander l'aide de professionnels

Si les symptômes du syndrome de la couvade deviennent oppressants, il est important de rechercher l'aide de professionnels de la santé mentale. La psychothérapie peut offrir des stratégies de gestion et des conseils pour faire face à cette période de transition. Dans la plupart des cas, le syndrome disparaît spontanément après l'accouchement.

CS

Décès de l'emblématique gardien des Eperviers, Nibombé Waké :

La FTF et la FIFA rendent hommage à l'illustre disparu

La Fédération Togolaise de Football est en deuil. À travers un communiqué officiel publié ce vendredi, le Comité Exécutif de la FTF a annoncé avec une vive émotion le décès de Nibombé Waké, ancien gardien international des Éperviers, survenu le jeudi 16 octobre 2025 à Lomé. Une disparition qui n'a pas laissé insensible le Président de la FIFA, Gianni Infantino qui a également envoyé une lettre à la faïtière du football togolais pour apporter son soutien au football togolais en cette période douloureuse. L'ancien dernier rempart de l'équipe nationale s'est éteint à l'âge de 51 ans, laissant derrière lui le souvenir d'un homme de valeurs, d'un athlète rigoureux et d'un formateur passionné.

Une carrière marquée par l'excellence

Sélectionné pour la première fois en 1996, Waké a défendu les couleurs nationales à 19 reprises. Il a notamment brillé lors de la Coupe d'Afrique des Nations 1998 au Burkina Faso, où il s'est illustré par des prestations de haut niveau, notamment lors du match victorieux face au Ghana (2-1). Ses arrêts décisifs ont marqué les esprits, faisant de lui un des piliers de cette génération.

En club, il s'est distingué avec Goldfields Obuasi devenu plus tard Ashanti Gold SC au Ghana, atteignant la finale de la Ligue des Champions de la CAF en 1997. Il fut sacré meilleur joueur du championnat cette même année.

Un hommage appuyé de la FTF et de la FIFA à Nibombé Waké

Dans son communiqué, la Fédération exprime « ses plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches, à ses anciens coéquipiers, et à toute la grande famille du football togolais ». Elle salue la mémoire d'un homme qui « a incarné les plus belles valeurs du sport: le courage, la discipline et un esprit d'équipe irréprochable ».

» Son dévouement au service du football togolais a durablement marqué plusieurs générations et restera à jamais



Nibombe Wake

gravé dans les mémoires des supporters et des collaborateurs de notre fédération. » poursuit le communiqué.

Ce vibrant hommage national a trouvé un écho au plus haut sommet du football mondial. Dans une lettre adressée à la FTF, le Président de la FIFA, Gianni Infantino, a exprimé sa compassion et son admiration pour l'illustre disparu. Il décrit Nibombé Waké comme « un gardien légendaire des Éperviers, reconnu et admiré pour ses arrêts spectaculaires, ses réflexes et son courage ». Il le qualifie de « symbole de discipline, de passion et de professionnalisme », dont l'héritage et les réalisations « sur et hors du terrain ne seront pas oubliés ».

Au nom de la grande famille du football mondial, le pré-

sident de la FIFA a adressé ses plus sincères condoléances à la FTF, à la famille du défunt, à ses amis et anciens coéquipiers, souhaitant que « ces mots de soutien et ces souvenirs puissent apporter un peu de paix et de réconfort en cette période difficile ». Un geste fort, qui souligne l'impact de Waké au-delà des frontières togolaises.

La disparition de Nibombé Waké laisse un vide immense dans le cœur des passionnés de football. Il restera une figure emblématique, un modèle pour les jeunes générations et un symbole de loyauté envers le maillot national.

lequipe228

Lisez et faites lire votre journal
Chronique de la
Semaine

NOUVEAU TARIF
Format 33 cl

-18

*Prix de vente détail conseillé • *Abus dangereux pour la santé. A boire avec modération.



LA MEILLEURE QUALITÉ AU JUSTE PRIX!

350
FCFA
BOUTEILLE
33 CL

